

Quimper, le samedi 27 octobre 2007

**Le Préfet du Finistère**

à  
**Monsieur Jean Claude Fischer**  
**Imprécateur Improbable**

Objet : Décharge de responsabilité  
Dossier suivi par : l'Administration en puissance

Je soussigné **Gonthier Friederici, Préfet du Finistère**, tiens à décharger de toute responsabilité Monsieur Jean Claude Fischer eu égard au risque qu'il pourrait faire encourir, de par la performance, certes improbable mais nonobstant réalisable, qui fait l'objet de sa présence en Finistère., à savoir :

- soulever l'Hôtel de ville de Brest à une hauteur de 2 m de haut., faire pivoter le bâtiment d'un quart de tour vers la gauche puis d'un quart de tour vers la droite et le reposer exactement à son emplacement d'origine.
- pousser des immeubles de la rue de Siam et certains batiments publics afin de donner toujours plus de place à l'espace public et au théâtre de rue
- soulever la Bretagne entière à 17H33 précises .

À la condition impérative qu'il prenne les précautions suivantes :

- il veillera , afin de ne pas provoquer des dégâts majeurs comme une fracture de la Pointe du Raz, à la lever simultanément à Morlaix, Pornichet, Moncontour, Broons , Port Louis, Plougasnou, Concarneau, Carhaix , Saint Nolff, Rennes et Lampaul Plouarzel en la calant soigneusement avec des coquilles d'huîtres

Pour faire valoir ce que de droit  
à l'occasion de la Journée nationale des arts de la rue,

**Gonthier Friederici,**  
**Préfet du Finistère**